

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2012

◇ Convocation du 30 novembre 2012 adressée individuellement à chaque conseiller.

L'an deux mil douze, le vendredi sept décembre à dix neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 novembre, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur François FAVRY, Maire.

Etaient présents : M François FAVRY, Mmes Monique JAMIN, Anita LEPAGE, MM Jean-Paul LERAY, Philippe LEROY, Mme Martine NAUDÉ, MM Vincent ALLARD, Lionel TRIVIERE, Mmes Lydia LEBASTARD, Tiphaine TREMORIN, MM Nicolas BODINEAU, Gérard POISSON

Absent excusé : M Richard HENNET

Procuration :

✍ Philippe LEROY a été désigné secrétaire de séance.

### PV DE LA REUNION DU 9 NOVEMBRE 2012

Le compte rendu est approuvé

### FINANCES - ADMINISTRATION GENERALE

#### 1 - Acceptation de devis

Le Conseil Municipal valide le devis suivant :

- EFE (Bouguenais) - Inspection télévisée d'une partie du réseau d'assainissement collectif et estimation des travaux de réhabilitation pour 4 490 € HT.

Les crédits sont inscrits au Budget Primitif Assainissement 2012.

*Délibération n°90-2012 votée à l'unanimité*

#### 2 - Décision modificative de crédits n°4

Le conseil municipal vote l'ajustement de dépenses et recettes non prévues au budget primitif. Le détail de la décision modificative de crédits est consultable en mairie.

*Délibération n°91-2012 votée à l'unanimité*

#### 3 - Admission en non valeurs

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande émanant du trésorier pour admettre en non valeurs des titres émis par la commune qui ne peuvent être recouverts.

Il s'agit des titres n°2000-200 pour un montant de 5 € et n°2000-278 pour un montant de 138 €. Ces deux titres concernent le recouvrement de droits de place.

Le Conseil Municipal accepte ces admissions en non valeurs pour un montant global de 143 €.

*Délibération n°92-2012 votée à l'unanimité*

#### 4 - Mandat pour signature convention SAFER

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du projet de convention proposé par la SAFER en vue d'une mise à disposition de la parcelle ZR70 à des agriculteurs locaux.

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer cette convention avec la SAFER et fixe le montant de la redevance annuelle à 80 €.

*Délibération n°93-12 votée à l'unanimité*

#### 5 - Mandat pour signature contrats d'assurance

Le Conseil Municipal donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer les contrats d'assurance, après examen des candidatures reçues. La décision sera actée lors de la prochaine séance du conseil.

*Délibération n°94-2012 votée à l'unanimité*

**6 - Charges de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de la région de Blain**

Le Conseil Municipal décide de verser une participation de 213 € à la commune de Blain au titre de cette participation aux charges de fonctionnement du centre médico-scolaire.

*Délibération n°95-2012 votée à l'unanimité*

**URBANISME****Droit de Prémption Urbain**

Demandeur	Adresse	Parcelles
Maître RONDEAU - Nantes	Le Drouguel	ZM 55 et 56
Office Notarial - Nozay	La Lande du Moulin Rouge	ZK 62
Office Notarial - Nozay	8 La Gagnerie	ZX 61

Le Conseil Municipal n'exerce pas son droit de préemption sur ces parcelles.

**QUESTIONS DIVERSES****Agenda**

Samedi 22 décembre 2012 - 10h30	<i>« Une naissance , un arbre »</i>
Week-end du 22 décembre	<i>Inauguration café</i>
Vendredi 4 janvier 2013 - 20h00	<i>Conseil Municipal</i>
Samedi 12 janvier 2013 - 10h	<i>Inauguration chaudière et vœux</i>

« L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h. Suivent les signatures des membres présents à la séance

Affiché le 16/12/2012